

Communiqué

Sion, le 25 février 2018

## L'affaire du mercure dans le Haut-Valais : le droit de savoir ; l'obligation de dire !

Des membres du Gouvernement (actuel et ancien) et anciens chefs de service, sommés de s'expliquer sur l'omerta qui a prévalu concernant la pollution au mercure dans le Haut-Valais !

Les autorités savaient depuis des lustres... mais rien n'a filtré ni été entrepris jusqu'en... 2010 ! Ce n'est pas acceptable pour la population valaisanne. Il suffit d'entendre les voix qui s'élèvent à la suite des révélations apparues depuis vendredi dernier. Car il y a vraiment matière à s'inquiéter : les responsabilités des autorités politiques – communales et cantonales – n'ont pas été assumées dans cette affaire !

Au niveau de l'aspect purement sanitaire d'abord, nombre de personnes ont souffert du laxisme d'élus communaux, cantonaux et de « la fuite en avant » de la direction de la Lonza, plus enclins à privilégier l'aspect purement économique plutôt qu'à préserver la santé des riverains du site et collaborateurs de l'entreprise.

Au niveau de l'aspect politique ensuite, si l'on peut admettre une non prise de conscience durant les années 60-80, il n'en va pas de même à la suite du rapport établi par M. Schnydrig en 1981. Les risques et dommages (pollution clairement établie) y sont clairement évoqués. Les exigences d'assainissement imposées à la Lonza n'ont pas été remplies. **La population veut savoir aujourd'hui pourquoi ces mesures complètes d'assainissement n'ont pas été effectuées. Elle veut savoir aussi pourquoi le site viégeois ne figure pas dans le cadastre des sites pollués du canton établi en 2007 et qui porte la responsabilité de ce manquement ?**

L'évocation d'une non prise de conscience ou d'un simple... oubli serait totalement indécent, non crédible. Aussi le PLRVS demande expressément au Grand Conseil de mener toutes les investigations nécessaires pour connaître les raisons de ces dysfonctionnements au sein du DMTE.

Les faits incriminés remontant à plus de 10 ans, le PLRVS demande que l'ancien Conseiller d'Etat, M. Jean-Jacques Rey-Bellet, ancien chef de Département et M. Cédric Arnold, ancien chef de service de l'environnement en charge du dossier durant cette période, actuellement au service de la Lonza, apportent les explications nécessaires – via la commission de gestion du Grand Conseil ou une commission d'enquête nommée en session prochaine de mars ou de mai sur ces manquements.

Le PLRVS demande évidemment à l'actuel ministre en charge du dossier, M. Jacques Melly, d'apporter toutes les informations en sa possession sur cette affaire lors de la prochaine session du Grand Conseil. **Seule une restitution complète, exhaustive des faits et dysfonctionnements constatés nous permettra de maintenir la confiance vis-à-vis du Chef de Département et du Gouvernement dans son ensemble.** L'omerta qui a régné dans nombre de dossiers problématiques n'est plus une option, aujourd'hui. C'est l'heure de rendre des comptes même si cela se fera dans la douleur.

### Contact :

- › René Constantin, président PLRVS, 079 478 21 63
- › Jean-Claude Vocat, vice-président PLRVS, 079 743 53 54
- › Christophe Claivaz, chef du groupe parlementaire PLRVS au Grand Conseil, 079 541 88 72
- › Richard Baker, secrétaire, 076 416 27 04